



Aérodrome – Route du Houga
40800 AIRE SUR L'ADOUR
☎ 07 82 77 32 56
contact@aeroclub-aire.fr
WEB : www.aeroclub-aire.fr

Contact : TISSERAND Olivier,
instructeur. Tél. 06 11 26 85 91
o.tisserand@free.fr

LE B.I.A.

LE BREVET D'INITIATION AÉRONAUTIQUE

Pour favoriser l'entrée des jeunes dans le monde aéronautique

- QU'EST-CE QUE LE B.I.A. ?

C'est un Brevet d'initiation à l'aéronautique, un examen théorique organisé par l'ÉDUCATION NATIONALE en partenariat avec l'AVIATION CIVILE, dont le but est de faire découvrir et de sensibiliser les jeunes au monde de l'Aéronautique et de l'Espace.

- BUT DU B.I.A. :

Permettre de découvrir les métiers liés à l'aéronautique : pilotes – mécaniciens – contrôleurs – météorologues – etc. Découvrir également l'aviation de loisir.

- QUI PEUT PRÉPARER LE B.I.A. ? COMMENT ?

Tous les élèves à partir du collège peuvent également préparer cet examen.

Les cours sont assurés par l'Aéro-Club d'Aire Sur l'Adour et répartis en

- 40 heures de cours théoriques s'échelonnant d'octobre à mai suivant (*examen vers le 15 mai*),
- Vol de 30 mn en avion + vol de 20 mn en ULM par stagiaire (initiation au pilotage).

- ET APRES LE B.I.A. ?

La réussite au B.I.A. permet d'obtenir des bourses de pilotage pour la préparation aux brevets de pilote privé avion (Brevet de Base) U.L.M., et pilote planeur.

NOTA : une convention lie l'établissement scolaire dont dépend l'élève et l'aéro-club qui dispense les cours au sein de l'établissement qui accueille l'atelier.

Le programme du B.I.A. :

- Aérodynamique et mécanique du vol
- Connaissance aéronef,
- Météorologie aéronautique
- Réglementation, sécurité, navigation,
- Histoire de l'aéronautique et de l'espace.
- Epreuve facultative Anglais aéronautique.

A l'issue de l'examen réussi (il faut avoir 13 ans le jour de l'examen et le niveau 3è), un diplôme national est délivré par le Ministère de l'Éducation Nationale et le Ministère des transports.

Voici quelques exemples de formations subventionnées par les bourses B.I.A
(Nous consulter pour les tarifs exacts)

LE BREVET DE PILOTE PLANEUR (B.B.P.)

Coût prévisionnel d'un Brevet Planeur sans aucune aide.....	1 450,00 €
<u>Si le brevet est obtenu dans les deux ans maxi et avant l'âge de 25 ans,</u> la Fédération Française de Vol à Voile participe pour	450.00 €
Coût d'un Brevet de Pilote Planeur avec les aides FFVV(titulaire du B.I.A)..	1 000.00 €

LE BREVET DE PILOTE U.L.M. (Ultra Léger Motorisé)

Coût prévisionnel d'un Brevet de pilote U.L.M. sans aucune aide.....	2 400.00 €
<u>Si le brevet est obtenu dans les deux ans maxi et avant l'âge de 25 ans,</u> la Fédération Française ULM participe pour	552.00 €
Coût d'un Brevet de Pilote U.L.M. avec les aides FFPLUM (titulaire du B.I.A)	1 848,00 €

LE BREVET DE PILOTE PRIVÉ AVION (P.P.L.)

Coût prévisionnel d'un P.P.L sans aucune aide	6 200,00 €
<u>Si le brevet est obtenu dans les six mois après la demande et avant</u> <u>l'âge de 21 ans,</u> les subventions de la Fédération Française Aéronautique attribuées sont de l'ordre de	1 505.00 €
D'autres bourses peuvent être obtenues de par les Instances Aéronautiques Régionales, telle que le Comité Régional Aéronautique d'Aquitaine.....	150.00 €
Coût moyen d'un P.P.L. avec les aides F.F.A (titulaire du B.I.A.).....	<u>4 545.00 €</u>

(*) bourse attribuée le jour de l'obtention du brevet.

